1ère ANNÉE — DUCK LAKE, SASK. JEUDI 22 FEVRIER 1912 — No. 51

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..........$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..........$2.00



NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires Cie LA BONNE PRESSE LTEE — Dr. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

Patriotes de la Saskatchewan

Rappelez-vous la date du 28 fevrier 1912

Notre foi! Notre langue!

La voix du peuple

La Convention des catholiques de langue française de la Saskatchewan est bien l'œuvre de la volonté populaire.

Rien ne le prouve mieux que les sacrifices admirables que vont s'imposer d'intrépides patriotes pour venir assister à la convention de Duck Lake, mercredi prochain, le 28 février. Se figure-t-on les distances, parfois énormes, que l'on ne craindra pas de parcourir pour être présent à la grande fête de famille? C'est ainsi par exemple que l'un des congressistes devra faire *soixante milles* en voiture avant de prendre le train et y ajouter encore une *centaine* de milles en chemin de fer avant de parvenir au lieu de la réunion. Ailleurs, c'est une paroisse, à *deux-cent-soixante-dix* milles d'ici qui nous envoie *six* délégués conduits par leur vaillant curé. Des distances de *quarante*, de *trente* de *vingt-cinq* milles en voiture n'arrêtent pas l'enthousiasme des centres français qui avoisinent la région de Duck-Lake. Tous veulent être à la fête malgré la longueur et les fatigues du voyage.

A ceux qui prétendraient que nos populations françaises de l'Ouest n'ont pas à cœur la conservation de leur foi et de leur langue, la Convention offrira un irréfutable démenti.

Quand on est prêt à de tels sacrifices c'est que l'idéal français n'est pas éteint dans les âmes, c'est que l'énergie qui a soutenu la province de Québec aux jours les plus sombres de son histoire se retrouve ici, encore aussi ardente et aussi inlassable aujourd'hui chez les colonisateurs français de l'Ouest canadien qu'elle s'est manifestée sur les rives du St-Laurent au lendemain de la conquête.

Aujourd'hui, comme alors, dans les provinces de l'Ouest comme de l'Est, les tentatives d'assimilation seront vaines, parce que les fondateurs de la patrie canadienne, ceux qui en personnifient mieux que tout autre les vitales aspirations, restent convaincus qu'ils contribueront d'autant mieux à l'honneur, à la gloire et au progrès de leur pays, qu'ils seront plus fidèles à leur langue, à leur foi et à leurs traditions. Ils veulent vivre avec leurs voisins d'autres langues, en amis et en frères, exigeant justice égale pour tous, ne voulant dominer personne, mais réclamant à ciel ouvert leur part de liberté. Et quand ils songent à l'avenir de leurs enfants, ils se rappellent la parole impartiale prononcée par un Canadien-Anglais, l'hon. M. Cochrane, au Congrès de l'Education de l'Ontario: "Ce serait un crime d'empêcher les enfants français de s'instruire dans leur langue maternelle."

Patriotisme pratique

On reproche parfois aux Congrès d'être des fêtes oratoires. Le reproche n'est pas sérieux. Il ne vaudrait que dans l'hypothèse où les discours n'auraient point d'abord une visée pratique.

Un congrès qui implante des idées fécondes et réussit à jeter les bases d'une organisation durable, accomplit déjà une œuvre de la plus haute importance. Il rend possible un travail subséquent qui demande a être soutenu avec méthode et persévérance, mais qui, sans cela, n'obtiendrait jamais la même efficacité.

Il faut donc que l'œuvre d'un congrès soit continuée par l'établissement d'une organisation permanente, et ce sont les meilleurs moyens d'atteindre ce but qui doivent être discutés en assemblée. L'heure ne serait-elle pas venue de grouper ainsi tous les centres français dans une pensée commune? Nous ne croyons point nous tromper en interprétant ainsi le désir des populations de langue française de la Saskatchewan qui seront toutes représentées à la convention du 28 février par quelques-uns de leurs membres les plus éminents.

Nous voulons d'abord nous organiser chez nous et nous appuyer ensuite sur la force puissante qu'apportera à nos revendications l'organisation générale qui s'établira au grand congrès de Québec, au mois de juin prochain, pour tous les groupes français de l'Amérique du Nord.

Québec et la Saskatchewan

On nous demande si le Bureau du Parler Français de la Saskatchewan sollicitera son affiliation à celui de Québec. Evidemment oui; cela va sans dire.

Le "Parler Français de Québec" dont l'organisation s'élabore en vue du grand congrès de la langue française n'est pas seulement une œuvre de linguistique et de philologie s'adressant à une élite de savants et d'hommes d'étude, mais bien une œuvre de défense nationale qui atteindra le peuple tout entier sur le continent américain.

"Le Congrès est convoqué, disait Mgr Roy, dans son appel au public, du 10 avril de l'année dernière, pour *l'étude*, la *défense* et *l'illustration* de la langue et des lettres françaises au Canada." Le projet a pris une telle extension qu'il ne se borne plus même au Canada mais qu'il embrasse tous les groupes français de l'Amérique du Nord.

C'est donc afin d'être représentée comme province au Congrès de Québec que la Saskatchewan française se réunira à Duck Lake, mercredi prochain. C'est encore afin de participer activement à la fédération de tous les groupes français d'Amérique qu'elle se propose d'organiser toutes ses forces chez elle par la création d'un bureau permanent, avec points d'appui et ramifications dans tous les centres français les plus importants.

S. G. Mgr O. E. Mathieu et la Convention

AU TRÈS RÉVÉREND PÈRE H. LACOSTE, O. M. I., V. G., ADMINISTRATEUR DU DIOCÈSE DE PRINCE-ALBERT.

Bien cher Père,

Je m'empresse de vous dire que je ferai mon possible pour me rendre à votre gracieuse invitation. Vous me dites que vous tenez à me voir prendre part à ce congrès, qu'il y a du bien à faire, que ma présence sera agréable à mes chers compatriotes. C'est donc un plaisir pour moi de me rendre à ce rendez-vous fraternel où je pourrais lier connaissance avec des gens que je tiens à rencontrer.

† OLIER-ELZÉAR,
Evêque de Régina.

Le Comité de Réception

A l'arrivée des congressistes, au train de 7 heures du soir, le mardi 27, le comité de réception mettra des voitures à la disposition des délégués pour conduire ceux-ci à l'endroit de la réunion, et la séance de réception aura lieu environ une demi heure après.

M. le Dr N. H. Touchette, secrétaire du Comité, fournira avec plaisir tous les renseignements désirés aux bureaux du PATRIOTE, tout près de la banque British North America, à deux pas de la gare.

Il y aura aussi un service organisé chez nos jeunes gens pour indiquer à chacun la chambre qui lui est réservée, à l'hôtel, ou dans les résidences privées.

NN. SS. les évêques et la plupart des Messieurs du Clergé seront les hôtes de l'Ecole St Michel.

Nous publions de nouveau la liste des membres du Comité à qui revient tout l'honneur de la réception. Il nous plait de dire ici que tous se sont montrés dévoués et empressés à tirer meilleur parti possible des moyens à leur disposition pour organiser une réception si considérable dans une ville toute modeste.

PRÉSIDENT: M. J. Dubois. 1er VICE-PRÉSIDENT; J. Gagnier. 2me VICE-PRÉSIDENT: F. Vernerey. SECRÉTAIRE: Dr N. H. Touchette. MEMBRES: G. Gervais, O. Dubé, C. Kleine, Chs. Kleine, R. Barré, J. Kleine, G. Doucette, L. Pézeril, O. St-Denis, F. Blanchard, J. Pogu, J.-M. Forestier, P. Fleury, W. C. Kimber, M. Courchenes, D. Perillat, A. Lenglet, P. Lemauviel, Chs. Paul, F. Pollard, F. Conan, J. Fauchoux, J. Roussét, A. Leray, M. Toutain, A. Périllat, A. Pézeril, A. Cécillon, F. Bouvard, B. Gentil Perret, P. Sache, F. Lanovaz, F. Lanovaz, J. Mievre, T. Malone, J. Fournier, N. Turcotte, O. Comeau, C. Amiot, L. Robert, P. Doucette, A. Barré, J. Perret, J. Fendelét, A. Marion, J. Marion, P. Lecoq, J. Forestier, A. Dorion, W. Barrette, P. Grézeau, A. Poty.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Lorsque la France cède

On signale, à Paris, cette remarquable coïncidence: c'est le 10 février 1768 que la France abandonnait le Canada à l'Angleterre: c'est le 10 février 1912, par la ratification du traité franco-allemand, qu'elle livre le Congo à l'Allemagne.

Nos compatriotes dans le Manitoba

Les membres du Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. viennent de terminer un recensement des électeurs canadiens-français dans dix comtés du Manitoba. On constate que les chiffres officiels sont en deça de la vérité et que l'influence des Canadiens-français peut être prédominante dans les luttes politiques de cette province.

Voici les chiffres recueillis pour ces dix comtés: Carillon, 848 Canadiens-français sur 1280 électeurs ou 66 par cent: Saint-Boniface, 1472 sur 2535 électeurs, ou 58 par cent; Morris, 432 sur 1438 électeurs, ou 33 pour cent; Manitou, 310 sur 1462 électeurs ou 27 par cent: Assiniboia, 440 sur 1710 électeurs, ou 26 par cent; Mountain, 462 sur 2267 électeurs, ou 21 par cent; Dauphin, 373 sur 2635 électeurs, ou 14 par cent: Dufferin, 315 sur 2256 électeurs, ou 14 par cent: Rockwood, 208 sur 1775 électeurs, ou 12 par cent. La population d'ensemble est de plus de 33 par cent.

Les vues animées et les cigarettes

Le juge Choquet discutant hier l'œuvre du tribunal des jeunes délinquants a fait la déclaration suivante:

"Il est triste de constater que quatre-vingt-quinze pour cent des cas de vol que j'ai à juger au tribunal des jeunes délinquants sont dûs directement au désir des jeunes coupables d'assister aux vues animées ou de fumer des cigarettes."

Le parlement de l'Alberta

La session a été prorogée le 16 février. 87 projets de loi ont été adoptés.

Les Iles Bahamas et le Canada

Cette colonie demande à être annexée au Canada.

Statistiques de l'immigration

300,705 immigrants pour les dix derniers mois, dont 183,999 d'Europe et 111,606 des Etats-Unis. L'immigration a augmenté de 15 p. c. du 1er avril 1911 au 1er février 1912.

La Convention des Grain Growers

Cette Convention s'est réunie à Régina le 14. On y a étudié les causes de la congestion du trafic. La solution proposée est la construction de plus vastes entrepots où les cultivateurs pourront rece-

(A Suivre en 2e page)

En marge des événements

Remarquable en effet est cette coincidence, à 144 ans de distance, qui signale une même date pour deux actes d'abdication de territoire de la part de la France. Et les causes, ou plutôt la cause, n'est-elle pas un peu beaucoup la même? L'action néfaste des principes "du XVIIème siècle" qui dure toujours, selon l'expression du comte Joseph de Maistre.

C'est maintenant au tour de l'Amérique du Sud d'être secouée par de violentes révolutions. Le Mexique, l'Equateur, le Haiti sont en ébullition. Les sociétés secrètes maçonniques accomplissent là leur oeuvre de destruction. Le "poison maçonnique" jette en des convulsions affreuses les pays qui n'ont pas le soin de le vomir avant qu'il ait causé ses ravages de mort.

Les nouvelles arrestations de chefs ouvriers aux Etats-Unis mettent en évidence le danger des associations neutres qui versent fatalement à l'athéisme et au socialisme. L'unique remède se trouve dans l'action sociale franchement catholique.

Choses d'Europe

LA FRANCE n'est guère plus tranquille à l'extérieur qu'à l'intérieur.

A l'heure même où l'on apprenait que l'Italie consentait enfin après quatre jours d'hésitations et de faux fuyants à restituer les prisonniers turcs retenus à Caghari, on apprenait la capture, au large des côtes tunisienne, d'un autre navire battant pavillon français.

A cette nouvelle provocation injustifiable, la stupéfaction de l'opinion française fut telle, qu'on ne sait ce qui serait advenu si le gouvernement italien n'avait donné rapidement l'ordre aux autorités de Tripoli de relâcher le *Eagliamento*.

Indépendemment de toute autre considération, la violation des conventions maritimes était d'autant plus flagrante puisque le *Eagliamento* naviguait sous pavillon postal et que l'inviolabilité des paquebots postaux a été reconnue par l'Italie et la France aux termes de l'accord conclu en 1875.

A la suite de ces graves incidents, il a été convenu entre les gouvernements français et italien qu'une Commission composée de jurisconsultes et de marins français et italiens allait se réunir à l'effet d'établir entre les deux pays un *modus vivendi* destiné à éviter dans l'avenir de si regrettables incidents.

Les négociations entre la France et l'Espagne sont rentrées dans une phase active: M. Geoffray, notre ambassadeur à Madrid, a été

(A Suivre en 2me page)

De par le Monde

(Suite de la Première Page)

voir le paiement immédiat de leur grain.

L'assurance contre la grêle

Ce projet de loi semble accueilli favorablement des deux côtés de la Chambre à Régina. Les terrains des spéculateurs seront soumis aux mêmes taxes que les autres.

Législature de la Nouvelle-Ecosse

La session est convoquée aujourd'hui. L'opposition compte 13 membres et le gouvernement 25.

Nouveau projectile meurtrier

On vient d'inventer au Bureau de la Guerre en France, une arme nouvelle et excessivement dangereuse — C'est un petit projectile a acier de la grosseur d'un crayon, l'usage surtout des aéronautes. lancés par poignées, du haut des aéroplanes ils ont une force explosive terrible. D'une hauteur de 3 pieds seulement ils traversent déjà une planche d'un huitième de pouce.

Le Carême de N.-D. de Montréal

Le Rév. Père Galy, de l'Ordre des Maristes, de France, prêchera la Station Quadragésimale à Notre-Dame de Montréal.

On dit que le Père Gaiy est un prédicateur de grande réputation en Europe.

Emprunt d'un demi million

Winnipeg fera un emprunt d'un million et demi pour terminer plusieurs entreprises commencées. Le taux sur le marché de Londres sera plus élevé.

M. Roblin et Le Pas.

L'hon. M. Roblin, premier ministre du Manitoba, accompagné du Trésorier de la Province a fait une visite à la nouvelle ville de Le Pas.

M. Roblin prédit un avenir avenir brillant à Le Pas, la future grande ville du Manitoba.

Une nouvelle banque dans l'Ouest.

La commission des banques, vient d'accorder une charte à une nouvelle institution "The Bank of Saskatchewan", capital un million siège social Moose Jaw.

Lord Grey sur le Canada.

Lord Grey dans un discours prononcé devant l'association des propriétaires de navires, a exprimé la conviction qu'une augmentation était imminente dans le trafic canadien.

Il recommanda à l'association de considérer le Saint Laurent comme la route maritime idéale pour le Nord Ouest de l'Amérique, on devrait faire de Montréal un port de première classe, et les taux d'assurance maritime devraient être mis au même niveau que les taux actuellement en existence pour les autres ports d'Amérique.

L'invasion juive.

L'envahissement du Canada par l'élément israélite constitue une menace sérieuse, à moins que vous ne fassiez un grand effort pour le christianiser, déclare le Dr Louis Meyer de Cincinnati, E. U. A., à un comité Presbytérien de Toronto.

Réciprocité avec l'Australie.

La Fédération Australienne a reçu du gouvernement du Canada l'offre d'engager des négociations pour l'établissement d'un traité de réciprocité entre les deux pays.

L'âge de la terre.

Le professeur John Bosler, après de patientes recherches et l'examen attentif d'une quantité de différentes espèces de roches, en est venu à la conclusion que la terre qui nous porte est vieille de sept cent dix millions d'années.

Le port Nelson.

Les capitaines Bernier et Bartlett, deux des navigateurs arctiques les mieux connus, ont démontré que le port Nelson est le meilleur de la baie d'Hudson pour une tête de ligne à eau profonde.

Incendies.

—Manufacture Goodyear Tire à Detroit, Mich. $200,000.

—A Zelandia, Sask. un magasin un restaurant et une boutique de tailleur deviennent la proie des flammes et mettent le village en danger.

—A Portage la Prairie, Man., manufacture de pompes, $6,000.

Décès.

—Le juge F. A. Lawrence de le Cour Suprême, Nouvelle Ecosse.

—L'ex-père Hyacinthe, l'ancien carme qui occupa la chaire de Notre-Dame à Paris sous l'empire et fut excommunié en 1869, mort à l'âge de 85 ans.

—A St-Jean, N. B., John M. O'Brien, journaliste et écrivain.

—A Londres, le Rév. A. Fairbain, principal du collège Manfield d'Oxford.

Conversion au catholicisme.

Parmi les personnes que le Père Vaughan a converties au catholicisme, on mentionne Mme H. W. Taft belle-sœur du Président des Etats-Unis. Elle aurait été admise dans le sein de l'Eglise de Rome à la chapelle St-Ignace.

ETATS-UNIS

Arrestation de chefs ouvriers.

On a commencé à opérer l'arrestation d'une quarantaine de chefs ouvriers aux Etats-Unis. On prétend que le Bureau Exécutif était de complot avec les dynamitards McNamara.

Contre la littérature obscène.

La commission des affaires étrangères du sénat américain a décidé de parler au sénat en faveur d'un traité avec la France et autres nations ayant pour but d'enrayer la circulation de la littérature obscène.

D'après les clauses de ce traité les puissances signataires s'engagent à prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour empêcher l'exportation de pareille littérature.

Les espérances des républicains.

Le Président Taft, dans un grand discours au Club républicain de New York, prédit le succès assuré de son parti aux élections de novembre prochain et défie hautement le parti démocrate.

Révolution au Mexique.

Le Mexique est de nouveau en ébullition. Le gouvernement de la province de Chihuahua a été offert au général Pascal Orozco. L'ancien chef de police De la Fuente, réfugié aux Etats-Unis, vient de lier partie avec les partisans d'Emilio Vasquez Gomez, pour renverser l'administration Madero.

Révolution en Haïti.

La révolution sévit de nouveau en Haïti et, de sérieux engagements ont eu lieu, sur la frontière dominicaine, entre révolutionnaires et troupes du gouvernement.

Pacification de l'Equateur.

Le général Léonidas Paza, commandant en chef des troupes gouvernementales de l'Equateur, vient d'achever la pacification des provinces de la côte, Manabi et Esmeraldas. Il a fait prisonniers un bon nombre des chefs des rebelles.

En marge des événements

(Suite de la 1ère page)

appelé à Paris pour conférer avec M. Poincarré et prendre les instructions du gouvernement.

M. Raymond Poincarré, de concert avec M. Regnault, ministre de la France à Tanger prend en ce moment des dispositions au sujet du protectorat français au Maroc qui doit être signé prochainement avec le sultan Moulay-Hafid.

A l'intérieur M. Millerand, ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets, sous le couvert du ministre de l'Intérieur une circulaire supprimant le rapport semestriel ordonné par son prédécesseur au sujet de la conduite des officiers et appelé rapports "des fiches".

Un nouveau scandale de mœurs vient de se produire à Paris dans une école laïque et M. Albert Autissier instituteur est écroué pour avoir abusé odieusement de plusieurs petits enfants de son école.

Que voulez-vous, quand on n'a pas de religion.... on ne peut avoir grand morale et la faute n'en est pas toujours aux individus qui sont pris en flagrant délit.

LE PORTUGAL va de mal en pis.....

La Fédération des Syndicats ouvriers vient de proclamer la grève générale à Lisbonne. Depuis lors, les journaux ne paraissent plus, les tramways ne circulent plus. Plusieurs attentats ont eu lieu et une fabrique clandestine de bombes a fait explosion.

L'ITALIE se débat toujours avec la Turquie en Tripolitaine et ne semble pas gagner de terrain. Les attaques des Turcs et des Arabes sont plutôt des escarmouches que des batailles proprement dites, mais elles fatiguent et elles dépensent peu à peu les forces italiennes agacées de se voir toujours ainsi harcelées par un ennemi qui demeure presque continuellement invincible.

EN BELGIQUE, le ministre des Colonies, M. Renkin, dans la discussion de son budjet à la Chambre, vient de faire un vif éloge des Missions Catholiques au Congo.

Il y a à l'heure actuelle dans la colonie belge, 491 missionnaires et religieuses et 2000 cathéchistes indigènes. Dans les écoles des missions sont instruits près de 20,000 enfants noirs.

Rien que pour accomplir cette tâche, il faudrait 400 instituteurs laïques et des millions!...

Les missionnaires ont créé d'innombrables stations scientifiques et agricoles et de nombreux ateliers et écoles professionnelles. Ils ont de plus établi 3 hôpitaux, 3 lazarets et 23 dispensaires qui, en 1910-1911 ont reçu la visite de 35,613 malades.

L'Etat subsidie les missions, mais celles-ci dépensent dans leur œuvre civilisatrice cinq fois plus d'argent que l'Etat n'en met à leur disposition. Si l'Etat devait remplacer les missionnaires par des agents, il lui en coûterait par an de 4 à 5 millions.

Au fond, la Religion a encore du bon!....

LE PETIT ZOUAVE.

Venez assister à la CONVENTION NATIONALE des catholiques de langue française de la Saskatchewan, à Duck-Lake, et faites-le savoir à vos amis.

La série des annonces dans les journaux américains s'offre inépuisable. Voici la dernière cueillie:

"Trouvé un gant en chevreau. Si son propriétaire veut bien se donner la peine d'apporter l'autre au bureau du journal, il obligera grandement la personne qui a trouvé le premier."

COIN DU PHILOSOPHE

Moi, je ne crois à rien!

(Suite du dernier numéro)

—Et pourquoi la *matière* ne serait-elle pas l'*Être nécessaire?* répliqua-t-il.

—Pourquoi ? Mais parce que, vous l'avez avoué vous-même, ce serait une folie de prétendre que l'existence de chaque grain de sable, de chaque molécule d'air, de chaque atome de matière est absolument nécessaire. En quoi l'essence des choses serait-elle blessée s'il manquait une goutte d'eau à l'Océan ou un atome de gaz à la fumée de votre cigare ?...

Le demi-savant voulut se rabattre sur l'ensemble de la matière :

—Vous avez tort, me dit-il, de raisonner ainsi sur un seul atome La vraie cause des choses n'est évidemment pas dans une infime parcelle ; elle est dans le tout. C'est l'ensemble des corps simples qui par des milliers de combinaisons a produit les merveilles que nous admirons dans l'Univers.

—Vous reconnaissez donc, lui dis-je, que chaque atome en particulier est un être faible, fragile, impuissant, incapable d'être tout seul la cause du monde ?

—Oui, la cause du monde est dans l'ensemble de la matière.

—Eh bien, cette première matière des choses, cette somme de tous les corps simples dont a été formé le monde, qu'est-elle autre chose sinon une *composition* d'éléments. différents par le nombre, la nature et les propriétés ? L'ensemble des gaz, par exemple, n'est-il pas la réunion de tous les atomes gazeux ?

—Oui, mais où voulez-vous en venir ?

—A ceci, tout simplement : l'ensemble des corps simples qui ont formé le monde n'est que le résultat de la réunion de chacun d'eux avec les autres, absolument comme un tas de cailloux est le produit de la juxtaposition de ces cailloux, comme un lac est le résultat d'une quantité de gouttes d'eau réunies.

—Et qu'est-ce que ça prouve ?

—Ça prouve, mon cher, que l'ensemble de tous les premiers éléments du monde n'est pas la Cause première.

—Pourquoi pas ?

—Parce que cet ensemble est un résultat, un composé qui exige une cause pour le produire.

—Je ne vois pas.

—C'est pourtant bien facile à voir : La simple raison nous dit qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Or si les premiers éléments se sont réunis, c'est là l'effet d'une cause. Eh bien, quelle est la cause qui a produit cet effet ? Qui les a forcés à se réunir et à se combiner ? Ils ont certainement obéi à une loi. D'où vient cette loi ?

—Elle vient de la force initiale ; c'est elle qui est la Cause première.

—Ce ne sont donc pas les atomes inertes ?

—Non.

—Mais alors, cette force initiale doit être *absolument libre?*

—Pourquoi ?

—Parce qu'elle n'est soumise à rien puisqu'elle est la toute première Cause ; il n'y a personne au-dessus d'elle pour la forcer d'agir dans un sens ou dans un autre ; autrement elle ne serait pas la première des causes.

Mon athée me regarda un moment, les yeux grands ouverts, sans proférer une parole...

—De plus, repris-je, elle doit être *très intelligente,* car les combinaisons qu'elle a faites sont très sages. J'ajoute encore qu'elle a dû *créer* les premiers atomes, car ceux-ci, ne s'étant pas faits eux-mêmes, ont dû être fabriqués par quelqu'un.

Il se mit à hurler.

—Les atomes sont éternels.

—D'abord, ça, mon cher, répondis-je, vous ne pouvez pas le prouver par l'expérience. Mais soit ! s'ils sont éternels, ils n'ont donc pas de cause, c'est-à-dire ils sont eux-mêmes une cause première, et vous voilà avec deux causes premières dont l'une dépend de l'autre. Ne voyez-vous pas que c'est absurde ?

—Non.

—C'est pourtant très facile à comprendre : Vous supposez *une loi sans origine* en vertu de laquelle les premiers éléments du monde sont fatalement unis à une force initiale qui les dirige. Or une loi sans origine est une chose absurde. N'entendez-vous pas votre raison qui vous crie : D'où vient cette loi ? car il n'y a pas d'effet sans cause et pas de loi sans un législateur... Allons, dites-moi quelle est la vraie Cause première...?

(La suite au prochain numéro)

PAUL NODGER

A propos de Croquemitaine

Dans notre Canada, mes chers habitants, il y a, me dit-on, beaucoup de fous et beaucoup de folles. Quand on compare le nombre des aliénés de notre Province avec celui des autres contrées, il paraît que le chiffre n'est pas à notre avantage : ici je ne vous dis pas toute la vérité, vous auriez honte. Heureusement que nous avons pour nous consoler l'axiome : "Les extrêmes se touchent ;" sans cela, impossible de résister aux calculs qu'on met sous nos yeux.

La cause ? Je n'en sais trop rien.

Dans notre Canada, pays de neige, il y a plus de réclusion qu'ailleurs, dans nos campagnes. Les enfants sont moins accoutumés que bien d'autres à voir des étrangers et des choses étranges.

Maintenant, vous savez que la peur fatigue beaucoup le cerveau, surtout dans le jeune âge. Vous savez qu'elle rend fou. Chacun de vous peut apporter un exemple à l'appui de cet avancé. Pour moi, je connais un homme qui a été entraîné par des billots dans une chûte et des rapides à travers lesquels il fut pendant une heure, voyant la mort à chaque instant, sans cependant recevoir une égratignure. Quand il parvint au rivage, il était fou et il l'est encore.

Tous nos Canadiens savent ces choses, et cependant élèvent les enfants au milieu des loup-garous, des bêtes à grandes queue, des croquemitaines qui mangent les petits enfants, et des prêtres qui coupent les oreilles, prêtres bien surpris de se trouver en telle compagnie.

Voyez ce petit enfant qui a la belle qualité d'être enjoué et actif. Il promet beaucoup pour l'avenir. Il a le malheur de courir dans la maison quand il n'y a personne de malade. — Quel péché pour un enfant de courir ! — Alors la mère lui parle de Croquemitaine, de demi-Carême et que sais-je ? A la nuit-tombante, regardez cet enfant ; vous ne le reconnaissez plus ; sa tête s'agite en tous sens, il regarde dans tous les coins, il ne veut plus lâcher la jupe de sa mère ; il est pour des heures avec la fatigue d'une contention d'esprit extraordinaire, il ne peut s'endormir, sans qu'il y ait quelqu'un qui veille sur lui pour croquer Croquemitaine. Il grandit ainsi, et à quinze ans, ne peut entrer seul dans une grange, le soir ; à quinze ans, à l'âge de la vigueur, ce jeune homme a déjà un cerveau fatigué, vieilli ; l'âge de l'énergie est passée pour lui et vous le voyez flâner toute la journée, regardant pousser le grain des autres.

Ces frayeurs détestables ont encore des effets plus sérieux chez les jeunes filles.

Que de maladies ! que d'accidents, que de morts ont été occasionnés par ces peurs subites. Toutes ces mascarades qui se font dans notre pays sont condamnables, du moins, de la manière qu'elles se font.

Ici on ne fait pas comme dans les autres contrées : tout consiste à surprendre son monde. On se précipite masqué dans les maisons, épée à la main, épée de bois, si vous le voulez, mais que je crois être l'épée d'un Hercule.

De là, des cerveaux affaiblis pour la première génération et des fous pour la seconde.

De plus, rien d'aussi fécond en mauvais résultats, que cette habitude de menacer les enfants de la colère du prêtre. Le prêtre est le représentant de Notre Seigneur qui disait : "Laissez venir à moi les petits enfants." Quand le prêtre passe dans le chemin, les enfants devraient courir au devant de lui. Qu'arrive-t-il cependant ? Le prêtre entre, les enfants vont se cacher sous les lits, crient à perdre la tête, et à la faire perdre aux autres.

J'ai moi-même été appelé auprès d'une enfant malade, âgée de neuf ans, qui perdait connaissance toutes les fois que je m'approchais d'elle. La mère lui disait : "Il ne te coupera pas les oreilles, ne crains pas." Rien n'y fit, elle mourut sans se confesser, et pourtant deux différents prêtres tentèrent l'essai.

Nous aurions mille choses à dire encore sur ce chapitre, mais j'ai promis d'être court, j'achève en vous disant : Prenez garde aux fous de notre pays, dont un certain nombre est aux loges.

Z. LACASSE, O. M. I.

Le mouvement anti-maçonnique

Le mouvement anti-maçonnique grandit, se développe en France, avec une extraordinaire rapidité. Dimanche dernier, avec trois de mes collègues du Parlement, j'étais à Chambéry, ville d'importance moyenne (25,000 habitants) dont le maire est franc-maçon. Nous avions annoncé que nous prendrions la parole sur ce thème : "La Franc-Maçonnerie contre la République," pour dénoncer l'intrusion de la secte dans les conseils du gouvernement.

Malgré une effroyable tempête qui, en pleine ville, démolit la tente-abri sous laquelle nous devions parler, près de 5,000 hommes sont venus de tous les environs, ont écouté nos discours avec une attention que j'ai rarement constatée ont voté d'enthousiasme un ordre du jour condamnant la Franc-Maçonnerie comme anti-française, anti-catholique et anti-sociale, et, à travers les rues de Chambéry, musique en tête, ne se lassèrent point d'affirmer leur hostilité résolue à l'égard de la secte.

JOSEPH DENAIS
Député de Paris.

Deux juifs méditent une vengeance.

—Œil pour œil, dent pour dent, sang pour sang, n'est-ce pas ?

—Ce n'est pas assez, trois cents pour cent !

—Tracez-moi l'itinéraire que vous suivrez pour aller aux îles Marquises ?

—Je vais d'abord à Marseille

—Bien ! et alors ?

—Alors, je m'embarque.... et je m'en rapporte au capitaine du navire qui, évidemment, connaît le chemin beaucoup !

Au Coin du Feu

Les bonnes habitudes

Pour bien élever un enfant il faut prendre avant tout les moyens consacrés par l'expérience et la religion, et se défier de certaine nouveautés en éducation qui n'ont d'autre résultat que de faire manquer le but qu'on se proposait. Nous plaçons en première ligne l'acquisition de bonnes habitudes qui ne peuvent exister chez l'enfant que si elles se retrouvent d'abord chez les parents. Pour bien nous faire comprendre, procédons par voie de comparaison.

C'est un fait d'expérience que les qualités et les défauts corporels des parents se transmettent aux enfants par la génération. Des parents pleins de santé auront d'ordinaire des enfants vigoureux ; des parents maladifs auront des enfants malingres. A quelque différence près, les mêmes traits du visage, les mêmes formes corporelles se retrouvent chez les enfants d'une même famille.

Si du corps nous passons à l'âme, même analogie : les défauts et les qualités de l'âme passent par la voie d'hérédité, des parents aux enfants. Il en est ainsi de l'intempérance, de la colère, de la paresse, de l'habitude des plaisirs défendus, comme des vertus contraires. Quelles conclusions tirer de cette constatation ? C'est que les jeunes doivent se former sans retard à toutes les bonnes habitudes. Les parents ne seront pas toujours en mesure de laisser une fortune à leurs enfants, mais ce qu'ils peuvent toujours leur léguer en en héritage, c'est la chasteté, la tempérance, l'amour du travail, la pratique des devoirs religieux.

Combien aujourd'hui ne savent pas comprendre ces principes si élémentaires ! De là, tant d'enfants pleins de défauts, qu'on peut presque dire insurmontable : il est si difficile de s'en corriger surtout quand ils ont passé en quelque sorte dans le sang ! Oh ! quelle responsabilité pour les parents devant la société : devant Dieu surtout ! C'est un crime de porter un enfant au mal : c'est un crime aussi de lui en communiquer les germes par la voie d'hérédité.

Devant un berceau

Approchez-vous doucement de ce berceau blanc, dont la jeune mère soulève délicatement le rideau ; et contemplez ce petit enfant endormi, dont le visage rose, entouré par les boucles de ses blonds cheveux, ressemble à une tête d'ange dans un cadre d'or. Il y a là dans ce tabernacle paisible, un effroyable chaos. Il y tout ce qu'on peut trouver de meilleur et et de pire sur terre, un mystérieux amalgame de l'ange et du démon, de Dieu et de Satan. Attendez quelques jours, et vous trouverez en lui tout à la fois, les instincts les plus élevés et les plus mauvais. Vous trouverez une intelligence qui reconnaîtra le vrai, quand il lui sera présenté avec autant de certitude que si elle l'avait déjà connu ; une conscience qui distinguera le bien du mal avec un coup d'œil que rien ne saurait tromper, un cœur qui sera familier aux enthousiasmes de l'amour et capable, dans ses élans, de sacrifices les plus généreux. Mais vous y trouverez aussi, par un contraste décevant, un incroyable penchant pour l'erreur et pour le mensonge, un attrait qu'on pourrait croire quelquefois invincible pour le mal, les passions même les plus honteuses, les vices les plus dégradants.

Ces deux courants simultanés et pourtant si contraires grandissent comme l'enfant lui-même, se developpent avec ses facultés deviennent toujours plus redoutables l'un à l'autre, se combattent avec fureur ; et bientôt on s'effraie de voir quel horrible champ de bataille préparait le sommeil de l'enfant.

CHANOINE BRETTES

Le blasphème

On raconte l'histoire suivante :

Un bon curé de village, dont le presbytère était situé à côté d'un chemin difficile, entendit un jour, de sa fenêtre un charretier jurer et blasphémer contre son attelage ; les chevaux étaient arrêtés et refusaient d'avancer.

Le bon curé sort et invite le charretier à entrer un instant ; il lui offre un léger rafraîchissement et lui fait un peu de morale.

"Il faut bien jurer, disait le charretier, sans quoi, les chevaux n'avanceraient pas"

—Voulez-vous, lui réplique le prêtre, un moyen infaillible d'éviter tout jurement et de faire marcher vos chevaux ? — Très volontiers, monsieur le curé. — Voici la recette : Quand vos chevaux seront en un mauvais pas et refuseront d'avancer, dites d'une voix forte "quatre-vingt-treize," donnez un bon coup de fouet, et ils marcheront. Si pourtant ils refusaient de partir, alors dites d'une voix forte et menaçante : "quatre-vingt-quatorze" et je réponds du succès. Du reste, nous allons essayer...."

Le bon curé prend alors le fouet, frappe un coup en disant rudement : "quatre - vingt - treize," et l'attelage arrêté s'envole !....

Trois ans plus tard, le paysan sonne à la porte du presbytère et demande à parler au curé : "Je viens vous remercier, dit-il, du service que vous m'avez rendu. Il y a trois ans que vous m'avez indiqué une recette, et depuis je m'en suis bien trouvé. Je ne jure plus. Souvent j'ai dit "quatre-vingt-treize," rarement il m'a fallu prononcer "quatre-vingt-quatorze"

Guerre aux Blasphémateurs

A Willimantic, Connecticut, un surintendant de filature a pris des moyens très efficaces pour empêcher les employés placés sous ses ordres de blasphémer le nom du Seigneur.

Dans certains milieux, le premier mot que l'enfant apprend à prononcer est, la plupart du temps, un jurement. On trouve cela très drôle de faire jurer un petit.

Le surintendant dont nous venons de parler se martyrisait le cerveau depuis plusieurs semaines pour trouver un truc capable d'empêcher à ses hommes de blasphémer, lorsqu'il se décida tout simplement à infliger des amendes à tous les individus pris à insulter Dieu.

Lorsque les "sacrards" s'aperçurent qu'il leur faudrait payer de 50 à 75 cents par jour pour avoir le droit de blasphémer, ils eurent vite perdu cette habitude.

C'est dommage que tous les surintendants ne soient pas du même calibre.

Ne pas confondre s. v. p.

..Moi je suis incrédule.

—Vous ? ce n'est pas possible : Dites-moi, ne vous semble-t-il pas qu'il existe un Dieu ?

—Sans doute !

—Que nous avons une âme ?

—Sans doute encore !

—Que cette âme est immortelle?

—Vous m'embêtez. Je veux dire que je ne crois ni à l'enfer, ni aux sacrements, ni à la messe, ni aux mystères, ni aux curés..ni...

—Permettez. Si vous ne croyez pas aux dogmes religieux, c'est que vous en avez examiné les bases et qu'elles ne vous ont point semblé solides.

—Non, pas précisément.

Au moins, vous avez feuilleté les grands auteurs, les gros livres de savants, vous avez étudié, vous êtes renseigné vous avez consulté, quoi !

—Non, pas besoin.

—Ah ! mais voilà qui est grave. Vous avez pourtant bien lu et médité l'Evangile en fin de compte ?

—Ah ! certes non.

—Eh quoi ! vous ne connaissez ni les grands écrivains catholiques, ni la théologie, ni l'Evangile, vous n'avez point étudié, vous ne vous êtes pas renseigné, et vous vous prétendez un incrédule Vous vous trompez mon gros philosophant. Vous n'êtes pas un incrédule du tout. Vous êtes un ignorant. Ne pas confondre, s'il vous plait !..

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU
PAR
LE FRANC-TIREUR
Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

DEUXIÈME PARTIE

Dans le Sahara

VI

UNE FÊTE QUI FINIT MAL

(Suite)

Les hommes vêtus de burnons blancs ou de gaudouras de couleur, les femmes couvertes de manteaux, bleus ou de mouchoirs rouges, s'escrimaient à qui mieux mieux.

Les plus agiles bondissaient en poussant des cris rauques et en faisant des contorsions épouvantables.

En voyant tous ces corps noirs s'agiter ainsi, on eût dit un ballot de diables sortis de l'enfer.

Après avoir fait le tour de la foule pour recueillir quelques "sourdis", le groupe noir s'installa au milieu de la place près d'un grand feu allumé tout exprès pour éclairer la scène, car la nuit commençait à tomber.

Alors tous se mirent à boire en dansant et comme en une sorte de délire, ils déchirèrent leurs habits, puis avec leurs ongles, ils se mirent en sang le visage et la poitrine.

Jetant de la cendre chaude sur leurs plaies vives, ils ne s'arrêtèrent de danser que quand l'ivresse et la douleur les eurent jetés par terre presque sans vie.

Il est à remarquer que les femmes étaient encore plus tenaces et plus fanatiques que les hommes.

Qu'on me pardonne ces horribles détails, mais ils ne sont encore qu'un faible aperçu de l'état des mœurs en ces pays perdus et je ne crains pas d'être taxé de réalisme par les gens qui connaissent l'Algérie du Sud et les régions barbares du Sahara.

Moreau et son ami Vivès, la cigarette à la bouche et les mains dans les poches, se glissaient parmi tous les groupes avec l'insouciance et la curiosité de soldats en ballade..

Tout à coup des cris se firent entendre et le bruit d'une lutte acharnée provenant d'une gargotte voisine vint jeter un instant le trouble dans la fête.

Les verres et les bouteilles qui passaient par les fenêtres indiquaient assez qu'il se passait autre chose qu'une danse sentimentale ou burlesque.

—Allons bon ! il parait que ça chauffe !.. Viens-tu, Vivès, on va rigoler !

—Ecoute, mon vieux, j'aime autant aller me coucher, car je n'en pince nullement pour me faire casser la figure !

—Ah bah ! viens donc !.. Mais c'est la voix de Dorel que j'entends !.. En avant !..

D'un bond, Moreau fut dans la gargotte....

Derrière une espèce de comptoir bas et malpropre, une vieille mégère, les cheveux au vent, gesticulait en poussant des cris désespérés.

Au milieu de la salle, Dorel, l'œil hagard et l'écume aux lèvres, agitait ses grands bras en titubant, pendant que trois arabes et un nègre l'assaillaient à coups de matraque.

—A moi, Moreau !.. cria-t-il d'une voix pâteuse en apercevant son camarade..A moi !..

Celui-ci d'ailleurs ne perdait pas de temps.

Jouant activement des pieds et des mains, il avait déjà réussi à faire une trouée parmi ses adversaires et il était sur le point d'arriver à son ami quand un "Joyeux" se jetant sur lui, le prit à la gorge en disant : "Si tu fais un pas de plus, je te fais le coup du Père François !..

D'un violent coup de poing, Moreau se débarassa de son antagoniste et battit en retraite jusque dans la rue, entrainant Doral à sa suite.

Mais il avait compté sans le nègre qui le poursuivait et qui d'un coup de massue abattit son camarade dans la poussière.

Une lutte corps à corps s'engagea aussitôt entre Moreau et son noir adversaire.

Ce dernier, couvert de sang, allait peut-être céder, quand en un suprême effort, brandissant sa lourde matraque, il la laissa retomber sur la tête du pauvre turco.

Le sang jaillit et Moreau, un instant étourdi et aveuglé, chancela.

Puis, au paroxysme de la fureur, se jetant sur le nègre, il le renversa et lui laboura le corps et la figure de coups de pied et de coups de poing.

(A Suivre)

Une page d'histoire

La chute de Québec a été préparée pendant trente-huit ans, depuis 1721, date de l'importation, en Canada, de la première loge impériale—très occulte,—jusqu'à 1759, date de l'arrivée du F∴ Wolfe et de ses régiments rouges, *patentés* maçonniquement par la *Grande Loge* d'Angleterre.

Durant cette période, la Maçonnerie, importée d'Angleterre, en 1721, (à Dunkerque d'abord) travailla en France, avec une ténacité vraiment britannique, d'accord avec les FF∴ anglais, à la décomposition interne de la Colonie catholique royale, puis à son abandon par Louis XV, complètement égaré.

* * *

Montcalm fut, littéralement, trahi, livré, en connaissance de cause, aux quarante mille hommes du F∴ Wolfe.

Il le savait. Il l'a même écrit. Il fit son devoir jusqu'au bout, en véritable chevalier catholique de la vieille France, foulée aux pieds par la Maçonnerie aux ordres de l'Angleterre. Aussi quand le F∴ Arouet, dit Voltaire—*initié*, à Londres, en 1726, à l'âge de 32 ans—apprit la prise de Québec, il illumina son château de Fernay et convoqua les FF∴ et amis à une fête monstre, monstrueuse. Il fit tirer un grand feu d'artifice, dont la pièce principale représentait la chute du Niagara, dominée par l'*Etoile* de St. Georges,—emblême maçonnique, et anglais, bien compris des FF∴ assistants. Il glorifia l'événement comme étant le "triomphe de la *Liberté* (!!) sur le Despotisme !!!"

Cela fut raconté, tout au long, par le *Public Adviser*, de Londres, No. du 28 novembre 1759. (voir : *Histoire populaire du Canada* par J. de Baudoncourt Montréal. Cadieux et Derome, 1886, page 365.)

Et la Pompadour, *Sœur* en Loge de Voltaire, s'écria : "Enfin le roi pourra dormir tranquille !"

* * *

La perte du Canada fut le premier acte de cette Révolution, préparée du fond de l'Angleterre impériale, mère de la Maçonnerie,—révolution qui devait éclater, en 1789, trente ans après la victoire F∴ Wolfe.

La voyant venir, Louis XV, s'écriait. Après nous le Déluge.!

Quant au F∴ Voltaire, 28 ans avant 1789, il écrivait à ses FF∴

"Dans vingt ans, Dieu verra beau jeu."

Ce Dieu, c'était Jésus-Christ, le Dieu des Chrétiens, le Dieu de la vieille France, le Dieu des Canadiens-français.

Ce Dieu, le F∴ Voltaire avait appris, en Angleterre, au sein des Loges, à le poursuivre d'une haine personnelle, féroce, judaïquement satanique, comme celle de Julien l'Apostat. Il terminait une foule de lettres— elles ont été publiées ! —par ce cri de guerre, renouvelé du *Talmud*, livre sacré des Rabbins de la Synagogue : "*Ecrasez, Ecrasez l'Infame* !" Il signait souvent : *Ecr∴ l'Inf∴*, sans plus, et aussi : "*Christ-Moqué*" !

* * *

Le même Voltaire, outre son cri de guerre contre le Christ des Francs, lançait contre la Royauté française, un autre mot d'ordre maçonnique, également importé d'Angleterre : *L∴ P∴ D∴ Lilia Pedibus Destrue.*

"Foulez aux pieds les Lys de France !!!"

Voilà une page d'histoire vraie qui mérite, je crois, d'être rappelée, à la veille du Congrès de Québec, par le PATRIOTE DE L'OUEST.

Un dernier mot.

La langue de la Patrie, la langue des ancêtres qui firent la Patrie, la langue des descendants de ces grands ancêtres, ne sera pas, ne peut pas être apostasiée par eux sans apostasier aussi la Foi, la Religion, le Dieu des ancêtres et de leur race.

Qui méprise la langue des ancêtres méprise la Patrie, méprise les ancêtres. Il finira par mépriser leur Foi.

L'apostasie de la langue française serait suivie, presque fatalement, de l'autre apostasie, plus redoutable encore.

Ce serait, dans toute la force du mot, le suicide de la race.

Ceux qui depuis longtemps conspirent en Canada, contre la langue française, contre les Ecoles de langue française contre les Droits des français, savent parfaitement où ils veulent en venir. La formule impériale, impérieuse, de fusionnement, d'unification, d'anglification, n'est qu'un masque. En voulant tuer la langue, ils veulent tuer la Race, ils veulent tuer la Foi.

Aussi j'oserais presque ajouter aux commandements de Dieu :

"Tes Père et Mère tu honoreras,"
"Leur langue tu parleras"
"Afin de vivre longuement."

To be or not to be, that is the question !"—"Être ou ne pas être, voilà la question," comme a dit Shakespeare,—né et mort catholique.

A cette question saura répondre la Race française, la race chrétienne, la race de la Patrie.

L. HACAULT.

L'Union St. Joseph du Canada

Au sujet de l'Union St Joseph d'Ottawa, société catholique et française de secours mutuels, on nous communique l'article suivant que nous publions volontiers. Nous accueillerons toujours avec le plus vif plaisir toute démarche qui sera tentée par nos sociétés catholiques de secours mutuels pour s'implanter sérieusement chez nous. Le champ est assez vaste pour assurer le succès de plusieurs sociétés nationales dans l'Ouest canadien. Les Artisans catholiques qui se sont intéressés à nous l'automne dernier en nous envoyant deux représentants très distingués, s'empresseront aussi, nous l'espérons, de venir moissonner les fruits de leurs bonnes semences de vérités économiques, patriotiques et sociales.

"Cette société de secours mutuels exclusivement Canadienne-française et catholique qui a son siège principal dans la ville d'Ottawa est en train de s'implanter un peu partout dans l'Ouest canadien. M. Eugène Sauvé qui en est l'organisateur en chef pour les provinces de l'Ouest a déjà visité quelques centres de langue française dans la Saskatchewan, et partout il fut bien accueilli de la part des curés et des citoyens canadiens-français. Aussi M. Sauvé a réussi à établir l'Union St Joseph du Canada dans les villes de Régina et de Prince-Albert, et dans les paroisses de Montmartre, Vonda et Marcelin. Dans chaque endroit un ou deux agents locaux sont nommés pour faire de la propagande.

M. Eugène Sauvé demeurera dans l'Ouest puisqu'il est nommé organisateur pour cette partie du pays. Il continuera à visiter tous les centres canadiens-français et partout il donnera une conférence sur la mutualité canadienne-française et catholique : aussi assistera-t-il au prochain congrès du Parler Français, à Duck Lake.

L'Union St Joseph du Canada fut fondée en 1863 dans la capitale du pays et fut incorporée en 1864. De 1864 à 1895 cette société fut locale ; mais depuis cette date elle fait affaire dans toutes les provinces du Canada, ainsi que dans les états du Michigan et du Rhode-Island, et elle est la plus forte société de secours mutuels canadienne-française dans la province d'Ontario. Aussi l'on peut dire sans crainte de contradiction que l'Union St Joseph du Canada

(*A suivre en 6e page*)

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE V

LES TROUBLES DE LA RIVIÈRE ROUGE

(1868-69-70)

(Suite)

"Mais, lui dis-je en souriant, je suppose que vos rois n'ont pas le monopole du blanc. Vous ne vouliez pas, que diable. ! qu'on se servit du noir, ni du rouge qui est trop anglais pour nous. Allons, calmez-vous, nous ne voulons pas proclamer de monarchie, nous n'avons pas de prétendants ici."

Et je m'en allai en riant, le laissant tout interloqué. Ce même Pillard me fit encore bien rire plus tard, et, si j'y pense, je reparlerai de lui.

Cependant les événements marchaient. Macdougall et Dennis étaient repartis pour le Canada, Schultz et beaucoup d'agitateurs étaient prisonniers. Nous jouissions d'une sorte d'accalmie et d'un peu de répit. Mais la tempête était proche.

Le gouvernement canadien commençait à nous envoyer des délégués. Ce furent d'abord le vénérable M. Thibault et le colonel de Salaberry, suivis de près par Donald A. Smith, aujourd'hui Lord Strathcona.

Les deux premiers n'avaient pas de mission spéciale. Ils venaient seulement comme amis des Métis, et dans le dessein de les rassurer sur les intentions du Canada. Mais ils s'aperçurent bien vite que leurs discours étaient inutiles, et ils n'en firent guère, je vous l'assure.

L'autre avait quelque pouvoir, et il était porteur de documents. C'est lui qui faillit mettre le feu aux poudres

Donald Smith n'était pas seulement un vieux roué, il appartenait aussi à la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont il devint gouverneur peu après, s'il ne l'était pas déjà à cette époque. Comme tel, il avait beaucoup d'influence sur les vieux colons qui furent en si grand nombre au service de la Compagnie.

Tout confiné qu'il était chez le gouverneur MacTavish, et bien que surveillé de près par Riel, il parvint à nouer des intrigues. Il essaya de détacher le plus de Métis possible à la cause populaire, et il employa pour cela les moyens qui réussissent si souvent auprès des âmes faibles, même quand elles ne sont pas vénales: l'argent, dont il ne manquait pas. C'est alors que l'on reconnut les vrais patriotes, et les hommes bien trempés. Mais j'anticipe quelque peu.

Plusieurs jours s'étant passés, sans qu'il put communiquer avec le peuple comme il l'aurait voulu, le commissaire canadien demanda à Riel la permission de produire sa lettre de créance et ses autres documents. Mais comme ses papiers avaient été laissés à Pembina, à la garde de M. Provencher, il fallut les envoyer chercher.

M. Hardisty, un bourgeois de la compagnie, fut chargé de ce soin, accompagné de deux soldats de Riel.

En même temps le vieux Smith avait embauché trois Métis, qui jusque là n'avaient pas joint les autres, sans être hostiles cependant, afin d'aller à la rencontre de M. H. Hardisty, de peur que les papiers ne tombassent entre les mains de Riel. Ces Métis étaient Pierre Léveillé, John Grant et Angus McKay.

Effectivement, Riel s'était lui-même porté en avant jusqu'à St Norbert, et aurait désiré avoir ces fameux papiers pour savoir ce qu'ils contenaient réellement.

Lorsque les deux partis se rencontrèrent, il faillit y avoir effusion de sang. Léveillé pointa son pistolet sur Riel, et il aurait fait feu si Grant ne l'eût retenu.

Hardisty garda donc les documents et les remit à M. Smith. Mais l'excitation était grande dans le Fort en voyant que Riel n'était pas venu à bout de son dessein. C'était un échec humiliant pour nous, et peu s'en fallut que nos adversaires payassent cher leur résistance.

La modération cependant reprit le dessus, mais un sourd ressentiment bouillonnait au fond des cœurs, et il ne fallait pas grand'chose pour le faire éclater.

Enfin la grande assemblée du 19 janvier arriva, assemblée qu'on pourrait appeler monstre, eu égard à la faiblesse de notre population. Elle était convoquée pour entendre lire et expliquer les maudits papiers.

De bonne heure le matin, des voitures chargées de monde arrivaient de tous côtés, et certainement il y aurait foule compacte, et qui savait ce qui pouvait arriver ! Mais Riel avait pris ses précautions, et il avait doublé le nombre de ses soldats.

Lorsqu'on entre dans le Fort par la porte du Sud faisant face à l'Assiniboine, on se trouve dans un grand espace vide au fond duquel se trouve en travers une grande maison qui est la résidence du bourgeois et des commis. De chaque côté, de grands hangards sur la gauche, et le magasin pour le public à droite. Au milieu de la maison, monte un escalier surmonté d'une grande plate-forme ou galerie.

Plus loin, au nord, et vers le milieu du fort, se trouvent d'autres bâtiments, entre autres, au centre, une autre assez grande maison à deux étages, qu'on appelait "l'office" et où se trouvaient les bureaux de la Compagnie.

C'est ici que Schultz a été enfermé et d'où il s'est évadé. C'est ici également que Scott se trouvait et d'où on l'a fait sortir pour aller le fusiller.

Plus loin encore, et presqu'au fond de l'enceinte, mais séparée du reste par une haute palissade, se trouvait la résidence du gouverneur MacTavish, avec d'autres résidences pour son service ou les serviteurs. Les gens du dehors, qui avaient affaire au gouverneur, se servaient généralement de la porte du Nord — celle dont on a conservé une relique jusqu'à ce jour — pour aller chez lui. Mais c'était plutôt un passage réservé, et le plus souvent la grande porte était fermée. Venons maintenant à l'assemblée.

(A Suivre)

Un monument à La Vérendrye

Le Découvreur de l'Ouest

Appel aux Canadiens-Français

Mgr Taché, qui avait le culte des pionniers de l'Ouest, s'intéressait d'une manière particulière à La Vérendrye, le découvreur du Manitoba et des immenses plaines qui s'étendent jusqu'aux Montagnes Rocheuses. En 1877, il avait réservé un terrain à l'extrémité ouest de la rue La Vérendrye, à Saint-Boniface, pour y ériger un monument au héros. Plus tard il pensa qu'il valait mieux le placer à proximité des édifices religieux. De concert avec les principaux citoyens de Saint-Boniface, il choisit un carré de quatre-vingt-dix pieds à l'angle des rues Taché et Masson, en face de l'ancienne Académie Provencher, devenue le berceau du Petit-Séminaire. Le 24 juin 1886, il bénit solennellement les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base du monument. Elles y sont encore et attendent la colonne et la statue rêvées par le grand Archevêque.

Une si noble idée ne pouvait pas périr. Aussi la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE la reprend-elle après un quart de siècle. Le 12 janvier dernier, lors d'une réunion tenue à l'archevêché, sous la présidence du successeur de Mgr Taché, — qui a hérité de son culte pour les pionniers et qui a organisé, au prix de grands sacrifices, des expéditions couronnées par la découverte du Fort Saint-Charles — elle a décidé d'ériger le monument projeté depuis si longtemps et nommé un comité pour prélever les fonds nécessaires. Ce comité fait part au public de l'honorable mission qui lui a été confiée et adresse un appel au patriotisme et à la générosité de tous les compatriotes du découvreur de l'Ouest.

Né aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de la Vérendrye, commença ses expéditions vers l'Ouest en 1731 et continua les années suivantes en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges. En 1742, il envoya deux de ses fils explorer l'extrême Ouest. Ceux-ci se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent les premiers contreforts. L'intrépide découvreur poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint, faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis, de les abandonner, après y avoir consacré les treize meilleures années de sa vie. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils, massacré par les farouches Sioux en 1736, en même temps que le P. Aulneau, de la Compagnie de Jésus, et dix-neuf Français. Son neveu La Jemmeraye était aussi mort victime de son dévouement la même année que les martyrs de l'Ile-au-Massacre.

A l'instar de Christophe Colomb, La Vérendrye ne recueillit de son vivant que des misères et de l'ingratitude. Ses plus pures intentions furent indignement travesties et la cour de France ne reconnut que très tard et qu'imparfaitement son intégrité et ses mérites. Elle lui accorda en 1748 la Croix de l'Ordre militaire de Saint Louis et le promut au grade de capitaine. Il ne devait pas jouir longtemps de ces honneurs. Il mourut six semaines après, à Montréal, au moment où il se disposait à reprendre le chemin de l'Ouest. Sa dépouille mortelle fut déposée dans les caveaux de l'église Notre-Dame.

Ces quelques traits du découvreur des immenses plaines, qui forment aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, ne donnent qu'une faible idée de sa grandeur d'âme et de son énergie de caractère. Qui dira les ressources inépuisables de son intelligence d'élite et les trésors de son cœur de chrétien et de patriote? Non seulement il découvrit un nouveau pays, mais il sut se concilier ses habitants, ces rois de la forêt, jaloux de leurs prérogatives de premiers possesseurs et naturellement remplis de défiance et d'appréhension contre tout nouvel état de choses.

Le temps n'est-il pas venu de reconnaître et de consacrer de si hauts mérites? Au moment où nos provinces se développent avec une rapidité qui tient du prodige, et où la richesse et le bien-être s'étalent partout, les heureuses générations, qui recueillent les fruits des travaux et des fatigues de l'immortel découvreur, ne lui doivent-elles pas l'hommage d'un monument? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre? Aussi est-ce avec confiance que nous jetons un appel patriotique à tous les échos de nos plaines et aux fils de toutes les races récemment venus partager avec nous l'héritage que nous a légué notre intrépide compatriote.

Si vaste que soit le domaine découvert par La Vérendrye, notre appel ne s'y borne cependant pas. Comment ne pas convier à cette oeuvre nationale la province de Québec, qui nous a donné le héros et qui garde ses cendres avec fierté et amour? Et, pour dire toute notre pensée, c'est de la province-mère que nous attendons le secours le plus substantiel. Ceux, dans les veines de qui coule le sang du découvreur, comprendront mieux que tous les autres la grandeur de l'idée que nous préconisons, et l'affirmation éclatante qu'elle comporte. Au moment où une immigration intense précipite dans nos fertiles prairies des légions d'individus venant des pays les plus divers et apportant les aspirations les plus variées, il semble que la race canadienne-française soit de nouveau appelée, sinon à découvrir l'Ouest, du moins à le reconquérir en y affirmant ses droits inaliénables de première occupante et en les revendiquant avec toute la dignité et le courage d'une race de pionniers, de défricheurs et de civilisateurs. Elle est bien chez-elle, notre race, dans toute l'étendue de nos plaines, depuis les grands lacs jusqu'aux Rocheuses et au-delà, puisque ses fils y ont partout les premiers promené le flambeau de la foi et de la civilisation. Faire revivre dans le marbre ou le bronze le plus illustre de tous ces pionniers, celui dont le front est orné de l'auréole incontestable et incontestée de découvreur, sera un geste d'une portée à nulle autre pareille. Ce monument, ayant comme décor les anneaux sinueux de la rivière Rouge et les autres monuments que constituent la cathédrale, le collège, l'hôpital et les nombreuses institutions de charité et d'éducation de Saint-Boniface, redira fièrement et triomphalement à tous, notamment aux nouveaux venus, en un style lapidaire approprié, le poème de la découverte et de la civilisation de l'Ouest.

La race canadienne-française tout entière, sur quelque plage et sous quelque drapeau qu'elle vive, ne saurait rester indifférente à un mouvement qui fera rejaillir sur elle une gloire si noble et si pure. S'il est vrai qu'une race s'honore en honorant ses héros, que faut-il penser d'un geste qui les impose à l'admiration de vingt nationalités différentes vivant à ses côtés?

Aussi, nous avons la ferme confiance que notre appel sera entendu des rives du Saint-Laurent comme de toutes les plaines où habitent des frères de La Vérendrye; des villes opulentes comme des plus modestes villages où se conserve pieusement le culte de nos gloires nationales. Les groupes français de l'Ontario et des Provinces maritimes, qui luttent comme nous pour étendre et développer leur influence, seront heureux de s'associer à leurs frères de Québec, tandis que tous les descendants de sang français de l'Ouest se feront un devoir de donner un exemple décisif à ceux qui les entourent et voudront bien à l'occasion leur tendre la main pour assurer le succès de la grande oeuvre. Inutile de déclarer que nous sommes tenus en honneur d'ériger un monument digne du héros et de l'idée qu'il représentera. Il y aura donc du travail pour tous et pour chacun.

Nous adresserons prochainement un appel spécial à la vieille France. La Vérendrye fut l'une des gloires de la domination française au Canada. C'est au nom du Christ qu'il planta la croix dans nos plaines, et au nom du Roi très chrétien qu'il en prit possession, en y arborant le drapeau fleurdelisé.

Est-il besoin de dire, en terminant, que le choix de la ville de Saint-Boniface semble tout indiqué pour l'érection du monument de La Vérendrye? Des documents établissent que l'idée y a été semée depuis trente-cinq ans déjà. Il est donc tout naturel qu'elle y ait germé, qu'elle soit sortie de terre en 1886 et qu'aujourd'hui elle y mûrisse. Il convient, ce semble, que le héros soit honoré au milieu de ceux qui ont depuis si longtemps entouré sa mémoire d'une vénération profonde et qui maintenant la tirent d'un oubli relatif, en prenant l'initiative d'un geste auquel le Canada tout entier sera heureux d'applaudir. De plus, notre ville a l'insigne faveur de posséder depuis août 1908 les ossements du fils aîné de La Vérendrye, ceux du P. Aulneau et de leurs dix-neuf compagnons. Ces ossements seront bientôt déposés dans un monument digne de leur mémoire et de leur martyre. Le père et le fils, le découvreur et son lieutenant, seront ainsi réunis dans une gloire commune. Si l'on voulait une autre raison, nous pourrions encore signaler le fait que la ville de Saint-Boniface est la plus ancienne de l'Ouest. Elle a, par conséquent, des titres spéciaux à posséder le bronze qui immortalisera le nom du grand découvreur.

Nous déclarons donc ouverte la liste de souscriptions pour le monument de La Vérendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier soussigné, qui en accusera dûment réception. Nous n'entendons gêner en rien les initiatives individuelles ou collectives, qui surgiront spontanément, mais nous ne nous tenons responsables que de ce qui sera versé directement ou indirectement dans notre caisse.

Le Comité du Monument de La Vérendrye.

JOSEPH LECOMTE,
président.

L'ABBÉ DENYS LAMY,
secrétaire-trésorier.

Saint-Boniface, Man.,
1er février 1912.

Nous comptons sur votre présence à Duck-Lake, les 28 et 29 février 1912.

Manière pratique de faire enseigner le français

Une communauté religieuse dévouée à l'enseignement nous communique les considérations suivantes que nous offrons aux sérieuses réflexions des congressistes.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Il nous a fait grand plaisir de voir dans le No. 49 du "Patriote de l'Ouest" que sur le programme des travaux pour la Convention du 28 courant se trouvait le sujet "Manière pratique de faire enseigner le français à l'école."

Cette question si importante, si actuelle, qui tient tant au cœur de toute personne dont le français est la langue maternelle, (cette belle langue, rend si bien les sentiments nationaux) est pour nos Sœurs depuis treize longues années l'objet d'une étude très pratique puisque concrète et de tous les jours. Or cette étude quoique laborieuse et accompagnée des essais suggérés soit par des personnes autorisées, soit par notre vif désir de donner à chacun de nos élèves le plus d'attention et de soins possibles n'a pas jusqu'ici abouti à un résultat satisfaisant. Savoir la question discutée et résolue par une assemblée si vivement intéressée et si compétente nous est donc une vraie satisfaction, nous dirions presque un réel soulagement.

Nous serait il permis, Monsieur le Rédacteur, de vous exposer un cas actuel: Dans une de nos écoles séparées (c'est une école dans la Saskatchewan) comptant 49 élèves, 26 sont Canadiens-Français ou Français et 23 sont Anglais ou Polonais ne voulant pas apprendre le français. Les maîtresses, toutes deux Canadiennes Françaises, et ayant subi avec succès des examens anglais non professionnels et professionnels, peuvent se servir indifféremment des deux langues (si nous en exceptons leurs sympathie pour le français.) Donc la difficulté vient toute du côté des circonstances faites telles par le cosmopolitisme de la population, et se réduit à ceci: Dans quelle proportion les maîtresses peuvent-elles ou doivent-elles employer le français sans faire d'injustice? Lorsqu'elles parlent anglais tous les élèves peuvent et veulent comprendre, donc sont attentifs. Lorsqu'elles parlent français, 23 enfants ni ne comprennent ni ne veulent comprendre. L'explication doit donc, de toute nécessité, être redonnée en anglais. Cette répétition fatigue Anglais et Français et surtout fait perdre un temps précieux. Or il est de toute rigueur de bien profiter de chaque minute dans une classe ayant quatre (4) grades ou divisions (lesquels quatre (4) grades deviennent huit (8) si on sépare Anglais et Français) si l'on veut que les élèves fassent quelques progrès. Ce qui précède s'applique seulement aux leçons générales, car les élèves de langue française ont pour eux tout le temps que leur donne la loi scolaire.

Il est peut-être bon d'ajouter qu'à côté de l'école séparée se trouve l'école publique. Anglais et Polonais se croient-ils négligés à l'école catholique? ils iront facilement à l'école neutre, au grand détriment de leur foi.

Ce cas, M. le Rédacteur, nous le croyons type et il nous semble qu'une solution pratique serait applicable à toutes les écoles catholiques séparées.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, avec nos remerciements anticipés pour ce service sollicité en faveur des écoles, l'hommage de nos sentiments respectueux.

Venez en foule à DUCK-LAKE pour la grande CONVENTION NATIONALE du 28 et 29 FEVRIER 1912.

M. Bébé finit de manger son dessert, et, comme il l'a trouvé bon, il en redemande:

—Donne-moi-z-en encore un peu, dit-il à sa mère.

—On ne dit pas: donne-moi-z-en un peu, objecte celle-ci.

—Ah! on ne dit pas ça, fait Bébé; eh bien, donne-moi-z-en beaucoup.

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 25 Février, 1er Dimanche du Carême.

Lundi, 26, Ste Marguerite de Cortone, pénit.

Mardi, 27, S. Mathias, apôtre.

Mercredi, 28, S. Juste, confesseur.

Jeudi, 29, S. Oswald, confesseur.

Vendredi, 1 Mars, La Sainte Lance et les SS. Clous.

Samedi, 2, S. Simplice, pape.

Dimanche, 3 Mars, 2ème dimanche du Carême.

Dispense du jeûne et de l'abstinence

Pour les Congressistes

A l'occasion de la Convention du Parler Français en Saskatchewan, et en raison de la nombreuse affluence des Congressistes, le Très Révérend Père H. Lacoste, O. M. I., Vicaire Général, Administrateur du Diocèse de Prince-Albert, accorde la dispense du jeûne et de l'abstinence pour le mercredi 28 février, à tous ceux qui prendront part au Congrès de Duck-Lake.

La Messe Pontificale

La messe pontificale de la Convention sera célébrée par S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., A 10 HEURES, LE 28 FÉVRIER, à l'église paroissiale de Duck-Lake.

Deux vénérés jubilaires

Samedi dernier, 17 février, les RR. PP. H. Leduc et C. Tessier O. M. I. célébraient le 50eme anniversaire de leur profession religieuse.

Les deux vénérables jubilaires ont dépensé près de cinquante années de leur vie, au rude travail d'apostolat dans les missions de l'Ouest et comptent parmi les tout premiers missionnaires qui y ont apporté les lumières de la foi et de la civilisation.

LE PATRIOTE DE L'OUEST offre aux RR. PP. Leduc et Tessier ses félicitations et ses meilleurs voeux de bonheur. Ad multos annos!

M. l'abbé G. Simon, curé de Biggar, Sask., en faisant sa visite de paroisse, est mort subitement d'une maladie de coeur, le mercredi 14 février. Le Très Révérend Père H. Lacoste, Administrateur du diocèse de Prince-Albert, se rendit à Biggar aussitôt que le décès fut connu à l'Evêché. Il y fit célébrer un service pour le défunt et transférer le corps à Prince-Albert où les funérailles eurent lieu samedi 17 février.

Le défunt était originaire du diocèse de Nancy, France; il était âgé de 41 ans et exerçait le ministère dans le diocèse de Prince-Albert depuis près de deux ans.

R. I. P.

M. François Ripaud

Samedi dernier, 17 février, M. François Ripaud, originaire de Corps, diocèse de Luçon, (Vendée), et l'un des premiers colons français arrivés à Carlton où il s'établit en 1894, y rendait son âme à Dieu à l'âge de 70 ans. Ce bon vieillard si regretté, des siens et de toute la contrée, a eu le bonheur de mourir très chrétiennement, muni de tous les secours de notre sainte religion. Il a reçu les derniers sacrements et l'indulgence plénière de la main d'un prêtre qui lui est redevable lui-même de l'usage de son bras droit, démis plusieurs fois, et remis autant de fois gratuitement, par ce charitable rebouteur émérite. Sa renommée comme tel s'étendait au loin et, des centaines de personnes de tout âge et de toute condition en ont bénéficié dans la province depuis plus de 17 ans.

Il laisse dans le deuil une excellente épouse et deux filles vaillantes chrétiennes dont l'une est Mme Gustave Mandin, de Carlton également. La famille du défunt a eu la consolation, lundi matin, jour des funérailles, de constater l'estime générale dont celui-ci jouissait par le nombreux cortège de ses fidèles amis accourus en foule de tous les points de la paroisse et des paroisses environnantes, notamment de Duck-Lake pour assister aux magnifiques obsèques qui viennent de lui être faites dans l'église de Carlton. L'assistance y était nombreuse comme aux jours de grande fête. Les cérémonies et le chant funèbre ne laissaient rien à désirer.

R. I. P.

L'Association d'éducation de l'Ontario

AUX ELECTIONS QUI ONT EU LIEU LE 15, LE SENATEUR BELCOURT A ETE REMPLACE A LA PRESIDENCE, PAR M. S. O. BOUDREAU.

Les dignitaires de l'Association Canadienne-Française d'Ontario viennent d'être nommés pour le prochain terme. Président, M. S. O. Boudreau en remplacement de M. le sénateur Belcourt. Vice-présidents, MM. Gaspard Pacaud, de Windsor, l'abbé Raymond, de Bourget et Z. Mageau, député de Sturgeon Falls, trésorier, Z. Bourdon d'Ottawa, et secrétaire, Jules Tremblay, réélu.

Le prochain congrès aura lieu dans deux ans.

Le banquet du Congrès

Un banquet sera servi à la salle Foulsham mercredi le 28 février.

Chronique Locale

—M. Adelard Houle et sa soeur Mlle Rose Anna sont partis de Prince-Albert pour rendre visite à leurs parents de Winnipeg.

—Les RR. PP. Moulin, Simonin et Minwegen, sont venus fêter le 17 février à l'Ecole St-Michel.

—M. l'abbé Myre était de passage en ville la semaine dernière.

—Un engin IDEAL, à Traction, double cylindre, pourra être vu aux cours qui seront donnés à l'Université de Saskatoon, durant les 10 jours qui suivront le 27 février 1912. Moïse Courchesne, Agent.

Pour être admis aux séances de la Convention, il faudra presenter au gardien de la porte d'entree une carte d'admission que l'on pourra se procurer aux bureaux du 'Patriote'.

Par ordre

Dr. N. H. Touchette, Sec.-tres.

L'Union St-Joseph du Canada

(Suite de la 4e page)

est la mère du Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario, qui eut lieu à Ottawa dans le cours du mois de janvier 1910. Et l'Association Canadienne-Française qui fut fondée à ce congrès de douze cents délégués tient ses séances régulièrement et gratuitement, dans l'une des salles de l'édifice de l'Union St Joseph.

SON BUT

Les fondateurs de cette société décrétèrent dans le premier article de sa constitution qu'elle aurait pour but l'union des catholiques de langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux;

Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres;

Travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la Foi et des institutions catholiques.

SES AVANTAGES

Les avantages que l'Union St Joseph du Canada offre à ses membres sont sûrs et nombreux. Elle accorde des secours en maladie, $5.00 par semaine pendant 15 semaines par année; les bénéfices au décès des sociétaires au montant de $500, $1000, $1500 et $2000, selon le cas; en cas d'invalidité ½ de la police comptant ou 1/20 par année pendant 20 ans, et cessation de toute contribution: à 70 ans 1/10 de la police chaque année pendant 12 ans et cessation de toute contribution. La société émet aussi des polices de $400 en faveur des personnes du sexe féminin.

Nous donnons ci-après les traits caractéristiques de la société l'Union St Joseph du Canada.

SA NATURE:

Mutuelle, catholique, canadienne-française.

SES AVANTAGES:

Bénéfices en maladie, en invalidité et au décès.

Tout Canadien-français qui entre dans l'Union St Joseph du Canada accomplit 10 bonnes actions dans sa vie.

1. Il fait par là une confession publique de sa foi.
2. Il prouve son amour pour sa nationalité.
3. Il met sa famille à l'abri de la misère pour le jour où la mort l'enlèvera à son affection.
4. Il se montre prévoyant et se met en mesure de faire face à la maladie.
5. Il adopte le moyen le plus facile et le plus pratique d'économiser.
6. Il acquiert à prix minime une valeur respectable.
7. Il apporte aux siens la confiance dans l'avenir.
8. Il se donne à lui-même la paix d'âme qui résulte de l'accomplissement du devoir.
9. Il s'éloigne du danger de mener une mauvaise vie car, en ce faisant, il s'exposerait à être jeté en dehors de sa société.
10. Il renforcit une organisation sociale dont l'influence bienfaisante rayonne chaque jour de plus en plus sur la terre canadienne.

Cours des Marchés

MARCHE DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.77
no. 2 id.	.74
no. 3 id.	.68
no. 4 id.	.58
Œufs frais	la douz. 35
Beurre	la livre 30

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement a l'agence ou a la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut etre faite par procuration, sous certaines conditions, par le pere, la mere, le fils, la fille, le frere ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS. -Un séjour de six mois chaque annee sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivee par lui, ou possédée par son pere, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3 00 l'âcre Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.